Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

Les collabos (co-labos ?) du pass sanitaire se démasquent

Par Dre Nicole Delépine
Mondialisation.ca, 07 mai 2021
nouveau-monde.ca 5 mai 2021

Thème: Droits humains et État policier, Loi et Justice, Science et médecine
Analyses: COVID-19

Le chantage « vacciné ou discriminé » de nos gouvernants suscite la collaboration active de certains soumis, politiques, artistes, professions en péril, médecins, pharmaciens, biologistes, etc. et des médias aux ordres des milliardaires.

Au lieu de réclamer avec l'ensemble de la population le retour de nos libertés fondamentales bafouées inutilement, et l'autorisation des traitements précoces efficaces, ils préfèrent cautionner des mesures antidémocratiques d'apartheid et jouer les capos.

Ainsi certains prestataires de services du secteur des mariages auraient proposé au Ministère la mise en place d'un pass sanitaire[1] pour pouvoir se marier, comme le directeur du festival d'Avignon[2] pour pouvoir assister au festival. Jean Vilar doit se retourner dans sa tombe ! Le maire de la Baule aurait aussi vendu son âme du diable pour des broutilles.

Certains politiques se démasquent, rendant très inquiets pour les prochaines élections.

De Marine Le Pen à Jean-Luc Mélenchon en passant par Jean-Christophe Lagarde et François Bayrou, nous avons entendu des appels à l'élargissement de la vaccination voire à son obligation, sans cri d'orfraie contre cette étoile jaune-verte du Covid qui viendrait discriminer honteusement des catégories de population : les vaccinés, les non-vaccinés, les allergiques, les anciens malades covid chroniques, etc. et tous ceux dont les statuts particuliers ne leur permettraient pas d'entrer dans les cases prévues par nos administratifs.



70 ans après la Seconde Guerre mondiale et les horreurs de la Shoah, et des juifs discriminés par le port de l'épouvantable étoile jaune, comment la mémoire collective peut-elle manquer à ce point ?

Cette discrimination envisagée ne choque pas la plupart des journalistes, y compris les femmes, les gens de couleur, etc. qui passent leurs vies à trouver des anomalies racialistes dans l'Histoire et dans notre culture.

Un exemple grotesque du jour : le baiser du Prince à la Belle au Bois dormant est-il raciste ?

Nous en sommes à ce degré de folie, mais séparer les gens sur la foi d'un vaccin qui ne protège pas, d'un test PCR qui est un vaste enfumage, d'un statut sanguin d'anticorps sans valeur médicale ne les gênerait pas ! Comme d'ailleurs les végans ou autres écologistes militants contre les OGM dans l'alimentation, qui ne sont pas pour autant conduits à refuser une drogue injectable dans son propre organisme de type OGM.

Et pourtant, rappelons-le une nouvelle fois, il n'y a pas de Pandémie comme l'affirme le rédacteur en chef du Lancet : « Covid-19 is not a pandemic »[3]. La mortalité directe du Covid a touché essentiellement les plus de 80 ans et les conséquences se verront surtout sur tous les drames, non du virus, mais des mesures liberticides majeures prises par les pays soumis à l'ordre mondial dirigé au moins apparemment par l'OMS.

L'effet premier de la pseudo « pandémie » Covid est-il la perte de tout bon sens ?

Quels sont les vrais motifs d'un passeport sanitaire ?

Notons qu'en ce début mai 2021, il est déjà refusé par les USA, la Russie, et l'Inde et singulièrement l'OMS. Mais l'UE, et la France à ses pieds sont plus extrémistes que tous les autres. Pourtant imagine-t-on la France se couper de sa riche clientèle américaine libre de circuler chez elle, ou bien imposer son passeport sanitaire aux Européens et pas à tous les autres voyageurs ? On voit bien que tout cela est grotesque et a surtout dans l'immédiat le but de convaincre à la vaccination un maximum de Français et d'éviter d'avoir trop de doses

inutilisées comme pour le vaccin H1N1.

NÉANMOINS LA TENTATION TOTALITAIRE EST PRÉSENTE

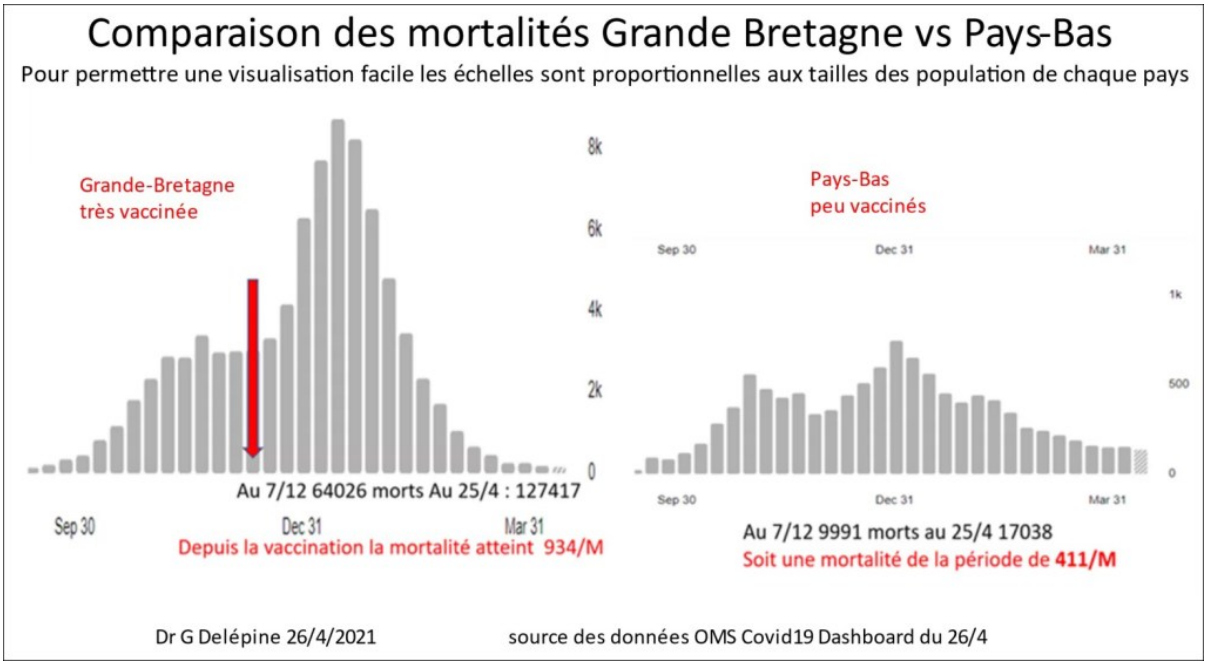
C’est la démocratie qu’ils veulent assassiner

Rappelons ici que le droit au mariage constitue l’un des droits humains fondamentaux, et que toutes les restrictions de liberté qu’on nous impose n’ont aucune utilité sanitaire démontrée. Elles ont totalement échoué et nous ont placés, en un an, parmi les six grands pays européens à la mortalité Covid-19 la plus forte.

De même, la liberté de se réunir et de disposer de son corps représente un des droits humains essentiels.

Comme celui de refuser de prétendus vaccins (de fait produits de thérapie génique différents des vaccins classiques) totalement expérimentaux. Leurs résultats actuels en populations sont très inquiétants, car suivis de très fortes hausses post vaccinales des contaminations et des morts attribués au Covid-19, pendant 4 à 6 semaines ainsi que l’illustre la comparaison des courbes OMS des épidémies en Grande-Bretagne que les médias érigent en succès.

Les Pays-Bas sont discrets, mais tellement plus efficaces, en ne vaccinant qu’avec discernement :



On peut comprendre les difficultés extrêmes de nombreuses professions menacées de mort par les médias qui taisent les traitements précoces efficaces qui ont démontré tout leur intérêt dans les pays qui les ont utilisés.

Mais cela devrait les inciter à devenir des résistants, à combattre fermement la tyrannie au lieu de tenter des petits arrangements avec les tyrans. Les libertés ne se négocient pas, elles s’obtiennent et se défendent par la lutte ! La collaboration avec l’oppresseur affaiblit la résistance et doit être sanctionnée. Boycottons tous ceux qui prônent de pareilles mesures !

Se marier est un droit reconnu et protégé par des textes fondamentaux

Que ce soit l'article 16 de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1948, l'article 23 du Pacte international des Droits civils et politique, l'article 8 et 12 de la Convention européenne des Droits de l'Homme.

La décision n°2003-484 du 20 novembre 2003 du Conseil constitutionnel a rappelé que la liberté matrimoniale est un principe à valeur constitutionnelle protégé par les articles 2 et 4 de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789.

Le mariage comme les festivals doivent rester des fêtes. Limiter le nombre de personnes, leur faculté de choisir leurs tenues (en fermant des magasins jugés non essentiels), leurs modalités festives constitue des atteintes disproportionnées à ce droit.

Ces fêtes ne sont pas dangereuses

Après la fête de la musique, les fêtes sauvages techno ou pas, le carnaval de Marseille ou la réunion récente des Buttes Chaumont, les covidterroristes ont prétendu que leurs participants mettaient en danger autrui, les policiers ont parfois dérapé[4], et les procureurs ont poursuivi en justice leurs organisateurs.

Pourtant aucun de ces rassemblements n'a été suivi par le moindre cluster. Dans un monde où la raison dominerait, la charge de la preuve devrait incomber aux avocats du confinement et des mesures sanitaires, car ce sont eux qui ont abandonné 100 ans de sagesse médicale en santé publique et l'ont remplacé par des obligations jupitériennes non testées piétinant la liberté, le libre choix du médecin pour le traitement de son patient, et des droits de l'homme.

Des mesures sanitaires liberticides aux résultats catastrophiques

La chloroquine a été interdite de prescription au prétexte qu'il n'existait pas de preuve scientifique de son efficacité. Mais les mesures de restrictions de libertés ont été imposées alors qu'aucune preuve n'existe qu'elles puissent être utiles.

Et depuis un an, la totalité des études analysant les faits avérés montrent qu'elles ne modifient guère l'évolution de l'épidémie et qu'elles infligent des dommages considérables[5] non seulement sanitaires (victimes collatérales par défaut de soins, troubles psychiques, suicides), mais aussi crise économique, explosion de la dette, massacre de l'enseignement, et de l'avenir des jeunes, chômage.

Les avocats français de ces mesures (J. P. Delfraissy et le conseil scientifique) se sont basés sur leur foi dans la prophétie de Ferguson (simple simulation mathématique totalement erronée).

Analysant les faits avérés, ils ont récemment reconnu la nocivité du confinement : « l'impact de l'enfermement général sur des économies entières a été dévastateur, le pire à venir étant le taux de chômage et la dette nationale. Les conséquences sociales et sanitaires (y compris la santé mentale) sont également colossales, en particulier pour les jeunes générations, bien qu'elles soient à faible risque en termes de morbidité et de mortalité par infection par le SRAS-CoV-2 », et la nécessité d'un changement de stratégie sanitaire[6] : « il

est temps d'abandonner les approches fondées sur la peur et fondées sur un confinement généralisé apparemment aléatoire et stop-start comme principale réponse à la pandémie ».

Les pays européens tels que la Biélorussie, les Pays-Bas, la Finlande et la Suède qui n'ont pas imposé ces mesures liberticides ont une mortalité Covid bien plus faible que la nôtre.

Les États américains qui ont supprimé la totalité de ces mesures abracadabrantesques, comme le Texas et le Mississippi, bénéficient de la poursuite de la décrue majeure de l'épidémie avant même que la vaccination ait pu agir, puisqu'au 23 avril 2021 moins d'un tiers de la population était vaccinée alors que ses promoteurs estiment que la couverture vaccinale doit atteindre 70-80% pour qu'elle soit efficace.



Le pass vaccinal témoigne d'une angoisse qui ignore la logique. Si l'on croit à l'efficacité et à l'innocuité du vaccin et si on a peur de la maladie, il est normal de se faire vacciner ; mais si on croit que le vaccin protège le vacciné, il est totalement illogique de craindre le contact des non-vaccinés et incompréhensible de vouloir leur imposer un médicament expérimental, d'autant que le ministre lui-même reconnaît que la vaccination n'empêche pas les transmissions virales et que le Conseil d'État s'est rangé à son avis « les personnes vaccinées peuvent être porteuses du virus et contribuer à sa diffusion dans des proportions qui ne sont aujourd'hui pas connues ».[7] [8]

Conséquences du pass vaccinal en France

Le pass vaccinal n'est pas recommandé par l'OMS ni par la Maison-Blanche, et interdit dans de nombreux États américains, car jugé contraire à la constitution. Ni la Chine, ni l'Inde, ni la Russie ne le prônent.

Imposer dans les restaurants, les hôtels, les festivals et autres lieux de culture et de spectacles français un tel pass vaccinal aboutirait à dissuader les clientèles étrangères de venir visiter la France, de fréquenter nos établissements et les inciteraient à se diriger vers des pays plus libres.

Ce n'est pas d'un pass repoussoir de clientèle que ces professionnels ont besoin.

Ce dont la France a besoin ce n'est pas d'un pass inapplicable que seuls quelques pays européens veulent imposer, mais du retour aux libertés de se déplacer et de travailler pour tous et de la liberté de prescrire pour les médecins.

L'exemple de tous les pays qui ont récemment tenté la suppression des mesures prétendument sanitaires montre que ce n'est pas dangereux.

Comme le disait Victor Hugo « la seule chose dont j'ai peur, ce sont des gens qui ont peur ».

Boycottons les collabos. Privilégions les commerçants résistants que vous trouverez en consultant ANIMAP, le site des commerçants qui ne demandent aucune preuve de test ou de vaccin sur les sites :

- animap.it – Italie
- animap.fr – France
- animap.info – Allemagne
- animap.ch – Suisse
- animap.at – Autriche

Et des appels à se liguer pour refuser le passeport sanitaire émanent de partout. Citons l'appel de Mike Yeadon relayé par le blog de jeannesmits (réf 8)

Le passeport vaccinal, un instrument de tyrannie durable, inédit, et absolu, selon Mike Yeadon, ancien vice-président de Pfizer[9] 30 avril 21.

Le Dr Mike Yeadon, ancien vice-président et directeur scientifique de Pfizer, a évoqué il y a quelques jours les plans visant à étendre la mise en œuvre du passeport vert dans un appel public à la vigilance adressé à America 's Front line Doctors, association de médecins qui soutient les traitements efficaces contre le Covid-19 et s'oppose à la vaccination au moyen d'un agent biologique expérimental :

« Nous y sommes en Israël maintenant, et le Royaume-Uni sera pareil dans quelques semaines ».

Emmanuel Macron a annoncé que le passeport sanitaire devrait être mis en place début juin en France pour autoriser l'accès aux grandes manifestations publiques. Ce ne serait pas un passeport vaccinal, mais de « statut COVID », puisqu'il faudrait apporter la preuve soit de la vaccination, soit d'un test covid négatif de moins de 48 heures, soit d'une infection ayant muni le porteur d'anticorps.

Ce que dit Mike Yeadon, les outils sont là : ce sont eux qui sont mis en place.

« Certains diront que cela relève du fantasme. Je les aide à l'espérer, comme le disait ma chère Maman. Mais sachez que d'ores et déjà en Alaska, un village interdit à ses habitants de faire leurs courses en personne si elles n'ont pas été vaccinées. Et là, pour le coup, il ne s'agit pas d'une mesure ponctuelle pour « stopper la pandémie » : il n'y a aucune raison de revenir en arrière ».

MESSAGE DE Mike Yeadon aux médecins américains de Front Line Doctors

- « À vous qui pensez que les passeports vaccinaux sont bons, ou du moins corrects, je m'adresse à vous.

- Si vous êtes une personne vulnérable et que vous avez été vacciné, vous êtes protégé. Vous n'avez pas besoin de connaître le statut immunitaire d'autrui. Remarquez que même s'ils ont été vaccinés, cela ne garantit pas qu'ils ne puissent pas être porteurs d'une seule particule virale et vous la transmettre. Il n'est donc pas utile pour vous ou pour votre sécurité de savoir que tout le monde a été vacciné.
- Si vous avez refusé de vous faire vacciner, par exemple, parce que vous n'êtes pas exposé à ce virus, sachant que les jeunes sont PLUS exposés à la grippe qu'au Covid-19, vous n'avez pas non plus besoin de connaître le statut immunitaire des autres.
- La vaccination protège ceux qui en ont besoin. Les passeports vaccinaux ne protègent personne.
- Mais le passeport vaccinal est utile à nos maîtres. Il s'agira de la première base de données au format commun, utilisable de Boston à Bogota, contenant votre identifiant numérique unique et un indicateur d'état de santé modifiable (initialement relatif au statut vaccinal).
- Celui qui contrôle cette base de données et tout algorithme régissant ce qu'elle autorise ou refuse, possède un contrôle absolument totalitaire sur tous les aspects de votre vie.
- Imaginez un avenir dans lequel un passeport vaccinal valide serait nécessaire pour entrer dans un terrain de sport ou un musée. Passeport vaccinal invalide : pas d'entrée.
- Imaginez maintenant que les règles soient durcies (et elles le seront). Désormais, vous ne pourrez plus entrer dans les grands centres commerciaux ou dans des hôtels sans un passe valide.
- Ira-t-on plus loin ? Bien sûr, pourquoi pas. L'algorithme sera modifié et vous ne pourrez plus entrer dans les grands supermarchés ou prendre les transports publics.
- Une étape tyrannique pourrait consister en une modification de Visa/MasterCard qui exigerait un passeport vaccinal valide AVANT qu'un terminal ne s'ouvre pour une transaction d'achat.
- Dès lors, vous ne pourriez même pas acheter une bouteille d'eau. Ou du carburant. Ou quoi que ce soit d'autre.
- Ping ! Votre passeport vaccinal vous ordonne de vous présenter pour votre rappel de vaccin. Si vous ne le faites pas, votre passe expire. Pensez-vous avoir le choix ?
- Ping ! On vous rappelle que vous devez aussi amener votre petit-fils, car sa mère ne l'a pas fait. Si vous ne le faites pas, votre passe devient invalide, tout comme celui de la mère du bébé. Pensez-vous toujours que vous aurez le choix ?
- Le fait que je puisse facilement trouver des exemples doit au moins vous indiquer que le potentiel de contrôle totalitaire de toute la population se trouve tapi comme un ver au centre de cet avenir orwellien.
- Ce n'est pas de la spéculation. On nous dit que ce système est sur le point d'arriver. Vous serez contraint de vous faire vacciner ou vous serez rapidement marginalisé.
- Une fois que vous serez vaccinés, les libertés limitées qu'ils vous accordent peuvent être retirées à tout moment.
- Ne vous faites pas d'illusions en imaginant que « personne ne pourrait être aussi méchant ». Je vous renvoie à de nombreux exemples au cours du siècle dernier. Il y a beaucoup de gens mauvais et la seule différence ici est l'ÉCHELLE et la

nature irréversible du mal.

- Maintenant que vous avez vu ce qu'il est si facile de faire pour prendre le contrôle total d'une société entière, vous DEVEZ vous opposer et trouver des moyens d'empêcher un système de passeport vaccinal de voir le jour. Par tous les us et moyens nécessaires. Enfin, à ceux qui disent que tout cela relève seulement d'une série d'erreurs malencontreuses et de l'incompétence, je vous invite à regarder ce documentaire. Bien avant d'arriver à la fin, vous réaliserez, comme je l'ai fait avec une horreur croissante, qu'il ne s'agit absolument pas d'incompétence. C'est un exercice répété et des exercices de ce type sont utilisés pour des jeux de guerre depuis des années, voire des décennies. Cela vous fera peut-être changer d'avis sur les origines de ce désordre et de ces crimes. Mais s'il vous plaît, une chose : ne dites pas qu'on ne vous a pas prévenus ».[10]

Vous êtes prévenus ! PRÉVENEZ VOS VOISINS ET AMIS.

RÉSISTEZ !

Nicole Delépine

Notes :

[1] Marcelo Torello Covid-19 : pour les mariages, bientôt un pass sanitaire ? le point le 03/05/2021[ ]

[2] Festival d'Avignon – Olivier Py : "Il faudra un pass sanitaire pour entrer dans la Cour d'honneur "La Provence 1/5/2021[ ]

[3] Lancet vol 396,10255 SEPT 2020 P 874[ ]

[4] Vidéo exclusive : les images d'une opération de police qui dérape à Marseille La Provence 3/5/2021 https://www.laprovence.com/actu/en-direct/6342405/video-exclusive-les-images-dune-operation-de-police-qui-derape-a-marseille.html[ ]

[5] https://torontosun.com/opinion/columnists/canadian-experts-research-finds-lockdown-harms-are-10-times-gL Atlani, D Bruno Lina, Franc, Chauvin-F Delfraissy, D Malvy L'évasion immunitaire signifie que nous avons besoin d'un nouveau contrat social COVID-19 the Lancet public health 18 février 2021 DOI 6,reater-than-benefits/wcm/cc911cf4-fb29-4cb7-9f7e-3d39b368fb6f/amp/?[ ]

[6] Le Conseil scientifique retourne sa veste partiellement sur le confinement. L'heure des comptes approche-t-elle ? (francesoir.fr) [ ]

[7] https://www.europe1.fr/sante/le-conseil-detat-deboute-un-octogenaire-vaccine-qui-demandait-a-etre-de

confine-4035600[ ]

[8] https://www.conseil-etat.fr/actualites/actualites/les-restrictions-de-deplacement-des-personnes-vaccinees-sont-justifiees[ ]

[9] https://leblogdejeannesmits.blogspot.com/2021/04/Mike-.html[ ]

[10] © leblogdejeannesmits pour la traduction
Les liens de partage sur les réseaux sociaux ne figurent plus sous les articles de ce blog. Censure ? Aidez-moi à faire circuler les informations ci-dessus en copiant ce lien permanent https://leblogdejeannesmits.blogspot.com/2021/04/Mike-.html pour le partager par courriel ou sur une plateforme que vous fréquentez. Merci ![ ]

La source originale de cet article est nouveau-monde.ca
Copyright © Dre Nicole Delépine, nouveau-monde.ca, 2021

Articles Par : Dre Nicole Delépine

A propos :

Nicole Delépine Pédiatre, cancérologue, ancienne chef de service de cancérologie pédiatrique à l'hôpital R Poincaré Garches APHP France Site www.docteurnicoledelepine.fr et site ametist.org pour la défense des enfants atteints de cancer

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca